

## Bureau de la métropole du 12 mai 2017

### COMPTE RENDU

Date de convocation  
26 avril 2017

Conseillers en exercice  
43

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 12 mai 2017 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. P. KARLESKIND, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. SIFANTUS Conseillers.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Conseillers délégués.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Y. NEDELEC, M. F. GROSJEAN, M D. CAP, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, M. R. HERVE, M. R. JESTIN, Mme B. MALGORN, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

**A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

**DEVELOPPEMENT**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

**B 2017-05-097**

**- Cœur de Campus - Approbation du plan de financement de l'opération 'Cœur de Campus' - Pacte métropolitain d'innovation de Brest métropole**

*L'opération « Cœur de Campus » figure dans le Pacte métropolitain d'innovation de Brest métropole. Il convient de préciser le plan de financement de l'opération qui associe deux projets emblématiques du Campus Mondial de la Mer : l'aménagement d'un cœur de campus et la poursuite de la restructuration du bâtiment Cap Océan pour accueillir France Énergies Marines. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le plan de financement de l'opération et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des actes nécessaires à sa mise en œuvre.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-098**

**- Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et le Centre d'Innovation Technologique ID2Santé pour l'année 2017.**

*Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Brest métropole accompagne, depuis 2007, l'activité du Centre d'Innovation Technologique (CIT) ID2Santé. Brest métropole souhaite renouveler, en 2017, son soutien à cette structure qui apporte un accompagnement aux porteurs de projets et anime la filière santé sur le territoire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention financière avec le CIT ID2Santé et d'autoriser le versement d'une subvention de 24 000 € pour l'année 2017.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-099**

**- Approbation d'un projet d'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs entre Brest métropole et l'association du Technopôle Brest-Iroise**

*Par délibération en date du 13 mai 2016, le Bureau de la métropole a adopté le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs liant Brest métropole à l'association du Technopôle Brest-Iroise pendant 3 ans. Le présent avenant complète cette convention en précisant le programme d'actions du Technopôle pour l'année 2017. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ce projet d'avenant et d'autoriser le versement des subventions correspondantes.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
M. KARLESKIND ne  
prend pas part au vote**

**B 2017-05-100**

**- Pôle Mer Bretagne Atlantique - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique pour l'année 2017.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Brest métropole souhaite renouveler son soutien à l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA) pour ses actions d'accompagnement aux porteurs de projets et d'animation de la filière maritime sur le territoire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention financière avec le PMBA et d'autoriser le versement d'une subvention de 55 000 € pour l'année 2017.*

- Développement Economique

**B 2017-05-101**

**- Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest - Approbation d'un projet de convention annuelle entre Brest métropole et le Groupement d'Intérêt Public « Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest ». Subvention de fonctionnement 2017**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*La Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) du Pays de Brest a pour mission d'animer, d'impulser et de coordonner des actions en faveur des publics et des entreprises. N'accueillant pas le public, la MEFP joue un rôle d'ensemblier pour fédérer les acteurs, expérimenter et initier des actions en complémentarité de celles déployées par les partenaires. Pour 2017, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'attribuer au Groupement d'Intérêt Public (GIP) une subvention de fonctionnement de 45 000 euros, d'approuver les termes du projet de convention annuelle et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

**B 2017-05-102**

**- Espace Orientation-Métiers. Approbation d'un projet de convention financière entre le Département et Brest métropole**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*Brest métropole anime l'Espace Orientation – Métiers situé dans la médiathèque des Capucins grâce à la présence d'une conseillère emploi – insertion professionnelle, agent de la collectivité. Le Conseil départemental du Finistère a souhaité s'associer à cette nouvelle offre de service en apportant son concours financier pour l'organisation d'actions en faveur des bénéficiaires du RSA. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter le concours financier du Département et à signer le projet de convention ci-joint.*

**B 2017-05-103**

**- ADESS - Approbation d'un projet de convention d'objectifs 2017-2018 entre Brest métropole et l'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) du Pays de Brest. Subvention de fonctionnement 2017.**

*Depuis 2009, l'Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ADESS) est reconnue pour son expertise dans le domaine de l'ESS. Pour les années 2017-2018, un programme d'actions a été établi, en convergence entre le niveau régional et le niveau local. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à approuver les dispositions du projet de convention d'objectifs 2017-2018 entre Brest métropole et l'Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ADESS) du Pays de Brest.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-104**

**- Zone humide de Fontaine Blanche à Plougastel-Daoulas - Approbation du projet de convention tripartite pour la gestion de la zone humide de Fontaine Blanche à Plougastel-Daoulas.**

*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de formaliser par convention entre la commune de Plougastel-Daoulas, Brest métropole et la Région Bretagne, les modalités relatives à la mise à disposition, l'entretien et le suivi écologique d'une zone humide de 8 600 mètres carrés reconstituée au titre des mesures compensatoires environnementales liées au projet de développement du port de Brest porté par la Région Bretagne. Il est également proposé d'autoriser le Président ou son représentant à signer ce projet de convention.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Numérique

**B 2017-05-105**

**- Approbation du projet de nouvelle convention d'accès aux services numériques de Mégalis Bretagne**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les nouvelles modalités d'accès aux services numériques de Mégalis Bretagne et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la nouvelle convention s'y rapportant ainsi que ses annexes.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Projets et équipements métropolitains

**B 2017-05-106**

**- Brest - ZAC des Capucins - Parc de stationnement public des Capucins - Approbation du transfert du permis de construire de Brest Métropole aménagement à Brest métropole**

*Il est demandé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à approuver la demande de transfert du permis de construire du parc de stationnement public des Capucins de Brest Métropole Aménagement à Brest métropole.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

## FINANCES

### - Commande publique

**B 2017-05-107**

**- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, Bretagne Développement Innovation, Lorient Agglomération et le Syndicat d'agglomération du Pays de Saint-Malo (SMA) pour la conception, la fabrication et la pose d'un stand commun au Salon Nautic de Paris pour les éditions 2017/2019.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, Bretagne Développement Innovation, Lorient Agglomération et le Syndicat d'agglomération du Pays de Saint-Malo (SMA) pour la conception, la fabrication et la pose d'un stand commun au Salon Nautic de Paris pour les éditions 2017/2019, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-108**

**- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la ville de Brest en matière de travaux, fournitures et services dans le domaine de la signalisation routière et de l'équipement routier.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la ville de Brest, en matière de travaux, fournitures et services dans le domaine de la signalisation routière et de l'équipement routier, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-109**

**- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest – C.C.A.S. concernant la maintenance de matériel professionnel de cuisine, de lingerie et d'électroménager et la fourniture de matériel professionnel de cuisine et de lingerie.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest – C.C.A.S. concernant la maintenance de matériel professionnel de cuisine, de lingerie et de l'électroménager et la fourniture de matériel professionnel de cuisine et de lingerie, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Budget

- B 2017-05-110**      **- Demande de subvention auprès du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Dans le cadre de la mise en place d'un plan d'actions coordonnées de modernisation et d'optimisation de l'éclairage public, mise en place de la boucle GIX Global Internet Exchange-boucle locale internet, aménagement du Bd Clémenceau à Brest, remplacement de menuiseries extérieures hôtel de métropole : bâtiment A, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention auprès du Fonds de soutien à l'Investissement Local, d'approuver les plans de financement, et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette action.*

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Ressources Humaines

- B 2017-05-111**      **- Convention régissant l'utilisation du restaurant administratif de l'ENSTA Bretagne par des agents de Brest métropole**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président à signer une convention régissant l'accès des agents de Brest métropole au restaurant administratif de l'ENSTA Bretagne et fixant les conditions de participation financière de Brest métropole et de ses agents, pour l'année 2017.*
- B 2017-05-112**      **- Versement d'une subvention complémentaire au Comité des Œuvres Sociales pour l'opération billetterie Brest 2016. Avenant n°1 à la convention de Brest métropole et le Comité des Œuvres Sociales.**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant à signer le projet d'avenant n°1 à la convention entre Brest métropole et le Comité des œuvres sociales et d'autoriser le versement de la subvention.*
- B 2017-05-113**      **- Attribution d'une subvention à l'organisation syndicale FO Brest métropole pour le financement de matériel informatique.**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le versement d'une subvention de 500 euros pour le financement de matériel informatique.*

- Patrimoine

**B 2017-05-114**

**- Schéma Directeur Immobilier : approbation d'un projet de convention entre la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) et Brest métropole pour le financement de l'étude d'élaboration des orientations stratégiques du Schéma Directeur Immobilier**

*Brest métropole a entrepris, en collaboration avec la Ville de Brest, une étude pour élaborer les orientations stratégiques de leur Schéma Directeur Immobilier. Dans le cadre du Protocole d'accord signé avec Brest métropole, en application de la délibération du Conseil n°2015-10-160 du 13 octobre 2015, la Caisse des Dépôts et Consignations subventionne cette étude pour un montant de 44 070 € H.T. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention ci-joint entre la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) et Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-115**

**- Mise en vente des matériels roulants et autres matériels inutilisés**

*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la mise en vente aux enchères des matériels roulants (lot 1) et des autres matériels (lot 2) inutilisés par les services de Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**SERVICES A LA POPULATION**

- Nautisme

**B 2017-05-116**

**- Centre nautique du Moulin Blanc - reconstruction des installations de stockage – fonds de concours.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à accepter les fonds de concours proposés pour l'opération de reconstruction des locaux de stockage du centre nautique du Moulin Blanc par le comité départemental de voile du Finistère et par l'association Handivoile Brest et à signer tout document pour la mise en œuvre de cette recette.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Equipements d'Agglomération

- B 2017-05-117**                    - **Musée des beaux-arts : demande de subvention auprès du fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) pour l'achat d'un tableau de Charles Cottet.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter une subvention, au taux le plus élevé, auprès du fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) pour l'achat du tableau de Charles Cottet « Deux jeunes Bretonnes ».*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**
- 
- B 2017-05-118**                    - **Centre nautique du Four à chaux à Plougastel : approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association Don Bosco pour le versement d'une subvention pour l'année 2017.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention pour l'année 2017 entre Brest métropole et l'association Don Bosco pour le versement d'une subvention, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer, ainsi que d'autoriser le versement d'une subvention de 15 500 €.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**
- 
- B 2017-05-119**                    - **Délégation de service public Brest Arena – Fonds de concours.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à accepter le fond de concours proposé pour les travaux relatifs à la construction de la salle Brest Arena par la société d'économie mixte Brest'aim et à signer tout document pour la mise en œuvre de cette recette.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ DES  
VOTANTS  
Abstention: Le groupe  
Rassemblement pour  
Brest**

- Ecologie urbaine

- B 2017-05-120**                    - **Mise à disposition de données - Approbation d'un projet de convention avec la Marine Nationale relative à la mise à disposition de Brest métropole des résultats d'analyses de butyl-étains dans l'eau de mer et les sédiments de la rade de Brest**  
*Il est proposé au Bureau de Métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet de convention avec la Marine Nationale relative à la mise à disposition de Brest métropole des résultats d'analyses de butyl-étains dans l'eau de mer et les sédiments de la rade de Brest.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**



**B 2017-05-121**

**- Growgreen - Participation de Brest métropole au projet européen 'Growgreen'.**

*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation de Brest métropole au projet européen « Growgreen », en réponse à l'appel à projets « Villes et Communautés intelligentes » (Smart Cities and Communities) du programme européen Horizon 2020.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ DES  
VOTANTS  
Abstention: Le groupe  
Rassemblement pour  
Brest**

## **URBANISME**

### - Politique de la Ville

**B 2017-05-122**

**- Association Vert le Jardin - Approbation d'un projet d'avenant financier 2017 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Vert le Jardin**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant financier 2017 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Vert le Jardin, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-123**

**- Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne - Approbation d'un projet d'avenant financier 2017 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole et l'association Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier 2017 à la convention d'objectifs 2016-2019, entre Brest métropole et les Compagnons Bâisseurs de Bretagne, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2017-05-124**

**- SATO Relais - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association SATO Relais pour l'année 2017.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention financière 2017 entre Brest métropole et le SATO Relais pour la mise en œuvre d'I.C.E.O. (Informer Accompagner vers l'Emploi) et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Déplacements

- B 2017-05-125**                    **- Aides financières pour la réalisation d'une enquête « Ménages Déplacements » – Dossier de demande de subvention et lancement de l'appel à projet**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre des réflexions sur l'évolution de la mobilité sur l'ensemble du Pays de Brest, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'effectuer une enquête Ménages-Déplacements standard « grands territoires » estimée à 600 000 € H.T., et d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter l'aide de l'Etat et des collectivités concernées.*
- B 2017-05-126**                    **- Adhésion à la centrale d'achat du Transport Public**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion gratuite de Brest métropole à la centrale d'achat du Transport Public et d'autoriser le président ou son représentant à signer les documents y afférents*
- B 2017-05-127**                    **- Jalonnement bilingue : demande de subvention au Département du Finistère pour la mise en place de panneaux de jalonnement bilingue pour 2017**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter auprès du Département du Finistère une participation d'un montant de 12 500,00 € pour l'année 2017 pour la mise en place de jalonnement bilingue français/breton sur le territoire de Brest métropole.*
- Habitat
- B 2017-05-128**                    **- Appel à idées 'Dessine-moi une maison en ville'. Approbation de l'indemnité des 10 candidats accédant à la phase 2 et du montant des prix remis lors de Questions d'habitat 2017.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Brest métropole lance un appel à idées 'Dessine-moi une maison en ville'. Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'indemnité des 10 candidats accédant à la phase 2 et le montant des prix remis aux lauréats lors de Questions d'habitat 2017.*
- B 2017-05-129**                    **- Approbation d'une participation financière de Brest métropole au financement des opérations de logement locatif social.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le versement des contributions financières de Brest métropole aux opérations de logement locatif social.*                    **Abstention: Le groupe Rassemblement pour Brest**

- B 2017-05-130**                    - **Approbation d'un projet de convention relative à la participation d'EDF au Fonds de Solidarité pour le logement de Brest métropole pour l'année 2017.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention relative au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) entre EDF et Brest métropole pour l'année 2017 et d'autoriser le Président ou son représentant à signer la présente convention.*
- B 2017-05-131**                    - **Approbation d'un projet de convention de partenariat pour la gestion du dispositif 'Solidarité énergie' du Fonds de Solidarité pour le logement entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2017.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de partenariat relative au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2017 et d'autoriser le Président à signer la présente convention.*
- B 2017-05-132**                    - **Politique locale de l'habitat. Approbation de l'actualisation 2017 des coûts abordables et des conditions d'éligibilité des acquéreurs.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Brest métropole a introduit dans sa politique locale de l'habitat depuis 2008 un objectif de diversité d'offre de logements traduit notamment par des objectifs de production de logements à coûts abordables. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'actualisation 2017 des coûts abordables et des conditions d'éligibilité des acquéreurs.*
- B 2017-05-133**                    - – **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain multi-sites (OPAH-RU) – Lancement des études préalables à la mise en oeuvre d'opérations de résorption de l'habitat insalubre des îlots Maria Chapdelaine (quartier du Haut de Jaurès) et Commandant Drogou (quartier de Kérinou)**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*En accompagnement des dispositifs incitatifs classiques, l'OPAH-RU prévoit la mise en oeuvre de deux opérations de traitement de l'habitat insalubre sur l'îlot 'Maria-Chapdelaine' sur le Haut de Jaurès et ' Commandant Drogou' sur Kérinou afin de requalifier durablement l'habitat sur ces secteurs. Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le lancement de l'opération de résorption de l'habitat insalubre sur ces îlots et de déposer un dossier de demande de financement à la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne.*

- Affaires Foncières

- B 2017-05-134**                    **- Plouzané - Acquisition à la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Bretagne d'une parcelle située à Coatuelen pour 1,9 ha.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une parcelle de terrain agricole préemptée par la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Bretagne à la demande de Brest métropole sur la commune de Plouzané.*
- B 2017-05-135**                    **- Gouesnou - Rue Laënnec : approbation de la cession d'une portion des terrains cadastrés AC 84 et 85 appartenant à Brest métropole à plusieurs propriétaires riverains.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion des terrains cadastrés AC 84 et 85 situés rue Laënnec à Gouesnou, pour une surface totale de 1874 m<sup>2</sup>, à plusieurs propriétaires riverains.*
- B 2017-05-136**                    **- Gouesnou - Cession à la SAS KERBAR des parcelles AX 3, 146 et 148 situées rue de l'Echangeur à Gouesnou en vue de la reconfiguration du centre commercial Leclerc et autorisation donnée à la SAS KERBAR ou toute société pouvant s'y substituer de déposer un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession des parcelles AX 3, 146 et 148 situées rue de l'Echangeur à Gouesnou au bénéfice de la SAS KERBAR.*
- B 2017-05-137**                    **- Brest - 38 rue de Kérampéré - Approbation de l'acquisition d'une emprise d'emplacement réservé pour élargissement de voirie.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit d'une partie de la parcelle BE n° 551 sise 38 rue de Kérampéré à Brest, appartenant à Monsieur Halle et Madame Blondelle.*
- B 2017-05-138**                    **- Brest - Approbation de l'acquisition d'une partie de la parcelle HY 13, sise chemin de Keranroy, appartenant à Jean Pierre Lamé**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle HY 13 sise chemin de keranroy à Brest, appartenant à Monsieur Jean Pierre Lamé, dans le cadre de l'amélioration de la circulation des piétons entre l'école d'ingénieurs ENSTA et le boulevard de l'Europe.*

- |                      |   |                                 |
|----------------------|---|---------------------------------|
| <b>B 2017-05-139</b> | <p><b>- Brest - Approbation de l'acquisition de la maison sise 30 rue de Quimper.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la maison sise 30 rue de Quimper à Brest.</i></p>   | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2017-05-140</b> | <p><b>- Brest - Rue Cézanne - Approbation de la convention de servitude avec ENEDIS portant sur la parcelle HY 267 appartenant à Brest métropole.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature de l'acte de convention de servitude demandé par ENEDIS relatif à la parcelle HY 267 sise rue Cézanne à Brest.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2017-05-141</b> | <p><b>- Brest - Place de Strasbourg - Approbation de l'acquisition du parking relais auprès de Barraine Promotion.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition du parking relais place de Strasbourg à Brest auprès de Barraine Promotion.</i></p>   | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2017-05-142</b> | <p><b>- Brest - Avenue de Provence : approbation de l'acquisition par Brest métropole des volumes 2 et 3 de l'ensemble immobilier constitués des parkings et de la dalle du Bergot en vue de leur requalification et de leur gestion par Brest métropole dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit des volumes 2 et 3 de l'ensemble immobilier constitués des parkings et de la dalle du Bergot situés avenue de Provence en vue de leur requalification et de leur gestion par Brest métropole, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain.</i></p> | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2017-05-143</b> | <p><b>- Brest - rue Gérard de Nerval : approbation de la constitution de servitudes d'aqueduc au profit de Brest métropole sur les parcelles DK 875 et 876.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution de servitudes d'aqueduc au profit de Brest métropole sur les parcelles DK 875 et 876, rue Gérard de Nerval à Brest.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2017-05-144</b> | <p><b>- Brest - Messioual - Désaffectation et déclassement d'une emprise de la rue François Coppée destinée à être cédée à la SARL Messioual pour une surface d'environ 40 m<sup>2</sup>.</b><br/><i>Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise de la rue François Coppée pour une surface d'environ 40 m<sup>2</sup>, située à Brest, en vue de la céder à la SARL Messioual.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |

- B 2017-05-145** - **Brest - Messioual - Cession d'une emprise de la rue François Coppée à Brest pour une superficie d'environ 40 m<sup>2</sup> à la SARL Messioual.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise de la rue François Coppée à Brest pour une surface totale d'environ 40 m<sup>2</sup>, à la SARL Messioual.*
- B 2017-05-146** - **Brest - Messioual - Désaffectation et déclassement d'une emprise de la rue de Kerleguer destinée à être cédée à la SARL Messioual, pour une surface d'environ 995 m<sup>2</sup>.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise de la rue de Kerleguer et une partie de la parcelle EZ 243 affectée à l'usage du public pour une surface d'environ 995 m<sup>2</sup>, situées à Brest en vue de la céder à la SARL Messioual.*
- B 2017-05-147** - **Brest - Messioual - Cession des emprises de parcelles EZ 243, 244 et 102 appartenant à Brest métropole, ainsi qu'une portion de la rue de Kerleguer à Brest pour une superficie d'environ 1519 m<sup>2</sup> à la SARL Messioual.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à la SARL Messioual de portions des terrains EZ 243, 244 et 102 ainsi qu'une portion de la rue de Kerleguer pour une surface totale d'environ 1519 m<sup>2</sup>. Ces emprises, appartenant à Brest métropole, sont situées à Messioual à Brest.*

## FINANCES

### - Garanties d'Emprunts

- B 2017-05-148** - **Abrogation de la délibération B 2012-11-266 du Bureau de Communauté du 30 novembre 2012 - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Publique Locale Eau du Ponant pour un prêt d'un montant total de 2 800 000 € contracté auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère dans le cadre d'un refinancement suite à un remboursement anticipé d'un prêt Crédit Agricole par la SPL Eau du Ponant.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**  
**Abstention: Le groupe Rassemblement pour Brest**  
*Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 800 000 € à la SPL Eau du Ponant souscrit auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.*

**B 2017-05-149**

**- Abrogation de la délibération B2012-05-113 du Bureau de Communauté du 25 mai 2012 - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Publique Locale Eau du Ponant pour deux prêts d'un montant total de 2 100 000 € contractés auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère dans le cadre d'un refinancement suite à un remboursement anticipé de deux prêts Crédit Agricole par la SPL Eau du Ponant.**

*Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour deux prêts d'un montant total de 2 100 000 € à la SPL Eau du Ponant souscrits auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les contrats de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ DES  
VOTANTS**  
**Abstention: Le groupe  
Rassemblement pour  
Brest**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées  
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

**MIS A L’AFFICHAGE LE 16 MAI 2017.**